

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°162/2023**

Envoyé en préfecture le 19/12/2023  
Reçu en préfecture le 19/12/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_162-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 75  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

07/12/2023

Date d'affichage :

19/12/2023

Votants :	95	Pour :	95	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELLAT Stéphane ; BERPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET ; Jean-Marie à HUGUES Guy.

**Excusés :** ARTIGUES Damien ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MILLET Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

**Absents :** BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** Grégoire LONG.

**Objet : SUBVENTIONS - Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'ORGELET - Demande de DETR**

**Rapporteur :** GIROD Franck

**Le RAPPORTEUR,**

### **EXPOSE**

Les eaux usées de la commune d'Orgelet sont traitées par une station d'épuration d'une capacité nominale de 4350 Equivalents Habitants datant de 2005. Le réseau d'assainissement d'Orgelet est composé à 50% de réseau unitaire. Les secteurs en séparatifs sont les lotissements récents et la zone industrielle. En revanche, les eaux usées strictes de la zone industrielle retournent dans un réseau unitaire avec des risques de déversement. De plus, les réseaux pluviaux des lotissements récents retournent dans un réseau unitaire, ce qui amène un volume d'eaux claires important.

Le service en charge de la police de l'eau de la DDT du Jura juge le système non conforme du fait d'une grande quantité d'eaux claires acheminées à la station. Les bassins versant concernés sont ceux de la Thoreigne et de la Valouse.

Dans le but de rétablir la conformité du système d'assainissement d'Orgelet, des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif sont nécessaires.

La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à Verdi Ingénierie.

Le programme de travaux établi par le maître d'œuvre consiste en la mise en séparatif de 480 ml de réseaux de collecte des eaux usées avec création de 17 branchements ainsi que la mise en œuvre d'un poste de refoulement avec 80 ml de réseau de refoulement.

**Le bureau communautaire, lors de sa séance du 19 octobre 2022 a validé le programme de travaux et autorisé Monsieur le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau RMC et du Conseil Départemental du Jura (Aide aux Territoires).**

Les différents postes de dépenses actualisés sont les suivants :

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant € HT</b>
Réseaux (480 ml + 17 branchements) + Poste de refoulement + 80 ml de réseau de refoulement	497 088,47
Maîtrise d'œuvre	32 280,00

Assistance à Maitrise d'Ouvrage (TIJ)	1 800,00
Diagnostic amiante/HAP	1 040,00
Etudes Géotechniques	3 500,00
Essais Réseaux	6 000,00
Levés Topographiques	5 130,00
Divers et imprévus	27 341,92
<b>TOTAL HT</b>	<b>574 180,39 €</b>

Suite aux retours de l'AERMC et du Conseil Départemental du Jura, le plan de financement est le suivant :

<b>Coût Global</b>	<b>574 180,39 € HT</b>
AERMC notifiée	249 024,00 €
Aide aux Territoires notifiée	49 709,00 €
AERMC + Aide aux Territoires	298 733,00 €
Taux d'aides global	52%
Autofinancement	20%
<b>Taux de DETR souhaité</b>	<b>28%</b>
<b>Montant de DETR souhaité</b>	<b>160 770,51 €</b>

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans la séance du 5 décembre 2023 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

#### **DECIDE**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention DETR au taux de 28% représentant un montant de 160 770,51 €.

**DE CONFIRMER** que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de l'autofinancement.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

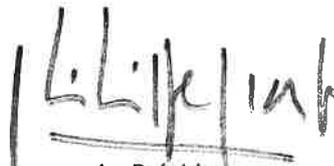
Publié le

ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_162-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres  
présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

